



TIR A L'ARC

Saison 2018/2019

1 CALENDRIER GÉNÉRAL

EPREUVES	DATES	LIEUX ET HORAIRES	ENGAGEMENTS
Championnat I.D.F. Individuels et par Equipes 1^{ère} journée <i>(Qualificatif pour le CFU)</i> <i>Performances homologuées par un juge-arbitre fédéral</i> Ouvert aux licenciés FFTA	13 décembre 2018	Centre de tir à l'arc de Chennevières-sur-Marne Ouverture du greffe : 13h Début de l'échauffement : 13h30 Début des tirs : 14h	<i>Avant le 11 décembre 2019</i> Fiche d'inscription
Championnat I.D.F. Individuels et par Equipes 2^{ème} journée <i>(Qualificatif pour le CFU)</i> <i>Performances homologuées par un juge-arbitre fédéral</i> Ouvert aux licenciés FFTA	10 Janvier 2019	Gymnase universitaire de Paris 13 Villetaneuse Ouverture du greffe : 13h Début de l'échauffement : 13h30 Début des tirs : 14h	<i>Avant le 8 janvier 2019</i> Fiche d'inscription
Critérium IDF <i>Performances homologuées par un juge-arbitre fédéral</i> Ouvert aux licenciés FFTA	24 janvier 2019 Non qualificatif pour le CFU	Gymnase universitaire de Paris 13 Villetaneuse Ouverture du greffe : 13h Début de l'échauffement : 13h30 Début des tirs : 14h	<i>Avant le 22 Janvier 2019</i> Fiche d'inscription
Championnat I.D.F. Individuel FITA (extérieur) Distances 70 m, 50 m et 30 m <i>Performances homologuées par un juge-arbitre fédéral</i> Ouvert aux licenciés FFTA	06 Juin 2019	Parc Interdépartemental des sports de La Courneuve 67 avenue Romain Rolland 93200 Saint Denis Ouverture du greffe : 13h Début de l'échauffement : 13h30 Début des tirs : 14h	<i>Avant le 4 Juin 2019</i> Fiche d'inscription
CHAMPIONNAT de FRANCE	6,7 et 8 février 2019	Balma (Ligue OCCITANIE)	SUR QUALIFICATION

2 ADRESSES ET MOYENS D'ACCES

Centre de Tir à l'arc de Chennevières-sur-Marne

Avenue Champlain

94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE

Infos : <http://www.ctsarc94.com/>

En voiture, à partir de Paris : Porte de Bercy, prendre Autoroute A4 Direction Nancy Metz – Marne la Vallée - Sortie N°6 (Champigny – Bry sur marne) puis direction Vitry le François sur la N4, à Ormesson prendre à gauche au rond point (Centre Commercial Pince - Vent) en direction Le Plessis Trévis, puis suivez le fléchage vous êtes à 300 m.

Transport en commun : Depuis Paris prendre le RER A, direction Boissy Saint Léger, descendre à Champigny, prendre le bus optile 10/03 Direction Pont Caporal – arrêt Bois des friches – vous êtes à 400 m.

Gymnase Universitaire de Paris 13 Villetaneuse

99, av. Jean-Baptiste Clément

93430 Villetaneuse

Route : Depuis Paris A1 sortie N°2 (Saint Denis – Stade de France) puis direction Villetaneuse Université

Train de banlieue : Gare du Nord direction Ermont Eaubonne/ Luzarches, arrêt Epinay-Villetaneuse puis bus 156 ou 356 direction St Denis arrêt Université Paris 13

Tramway : T8 arrêt Villetaneuse Université

Contact : Hélier WIBART/ h.wibart@libertysurf.fr / 06.81.97.18.29

Parc Interdépartemental des sports de La Courneuve

67 avenue Romain Rolland

93200 Saint Denis

Infos : <http://www.tiralarc-cd93.fr>

Route : Depuis Paris A1 Sortir et rejoindre Avenue Roger Salengro (N301) StainsGarges-lès-Gonesse puis toujours tout droit.

Transport en commun : Depuis Paris prendre le RER B arrêt la Courneuve Aubervilliers puis bus 150 arrêt Cité Floréal.

3 MODALITES D'ENGAGEMENT

ATTENTION POUR LES ENGAGEMENTS AUX CHAMPIONNATS ET CRITERIUM ILE-DE-FRANCE

Inscriptions par Email à creteil@sport-u.com
[fiche d'engagement](#)

- Ils doivent être envoyés pour chaque épreuve **avant les dates indiquées dans le calendrier général.**
- **Vous indiquerez si vous tirez sur trispots ou cible normale.**
- **Présentation OBLIGATOIRE de la licence FF Sport U 2018/2019 et de la carte étudiante** sur le lieu de compétition.

4 ORGANISATION GENERALE

4.1 CHAMPIONNAT ILE DE FRANCE 1ERE ET 2EME JOURNEE

Ces deux compétitions auront lieu le jeudi 13 décembre 2018 et le jeudi 10 janvier 2019.

Les 2 journées sont qualificatives pour le Championnat de France Universitaire et sélectives FFTA.

Le titre régional sera attribué par addition des 2 journées.

Les performances sont homologuées par un juge-arbitre fédéral.

Les concours sont organisés pour les **arcs classiques** et les **arcs à poulies**.

4.1.1 RÈGLEMENT :

- Règles FFTA
- Distances 2 x 18m (2 volées d'essais)
- Arc classique, blason de 40 cm ou trispots verticaux pour les volontaires.
- Arc poulie, trispots verticaux

Attention :

- Licence FF Sport U 2018/2019 obligatoire
- Tenue de sport (de l'Université ou de l'École) et chaussures de salle obligatoires.

4.1.2 PAR ÉQUIPES :

Les équipes sont composées de trois personnes. Il n'y a pas de limitation du nombre d'équipes par A.S. Le classement par équipes s'appuie sur les scores du concours individuel.

Pour chaque catégorie d'arc, les 3 meilleurs scores obtenus par les tireurs d'une même AS sont pris en compte pour le calcul des points de l'équipe 1 de cette A.S., les 3 meilleurs scores suivants pour l'équipe 2, etc. **Les équipes peuvent être mixtes.**

Le titre de champion régional universitaire sera attribué à l'issue de la 2^{ème} journée par addition des scores des 2 journées. Un classement intermédiaire sera édité à l'issue de la 1^{ère} journée.

Attention, les archers médaillés devront être présents lors de la cérémonie protocolaire de la 2^{ème} journée.

4.1.3 INDIVIDUEL :

Catégories : Dames et Hommes en Arcs classiques et Arcs à poulies

4.1.4 RÉCOMPENSES :

Elles seront remises à l'issue de la 2^{ème} journée.

En Individuel :

Au premier de chaque catégorie Dames et Hommes par addition des scores des 2 journées.

Par équipes :

A l'équipe des 3 meilleurs tireurs Arcs classiques par addition des résultats individuels des 2 journées.

A l'équipe des 3 meilleurs tireurs Arcs poulies par addition des résultats individuels des 2 journées.

4.2 CRITERIUM ILE DE FRANCE

Cette compétition aura lieu le jeudi 24 janvier 2019.

Cette journée ne sera pas qualificative pour le Championnat de France Universitaire et mais elle sera **sélective FFTA.**

Les performances sont homologuées par un juge-arbitre fédéral.

Les concours sont organisés pour les **arcs classiques** et les **arcs à poulies.**

4.2.1 REGLEMENT

- Règles FFTA
- Distances 2 x 18m (2 volées d'essais)
- Arc classique, blason de 40 cm ou trispots verticaux pour les volontaires.
- Arc poulie, trispots verticaux

Attention :

- Licence FF Sport U 2018/2019 obligatoire
- Tenue de sport (de l'Université ou de l'École) et chaussures de salle obligatoires.

4.2.2 RECOMPENSES

Des lots seront décernés aux vainqueurs de ce Critérium Ile-De-France dans chaque catégorie Dame et Homme sur chaque arc.

4.3 CHAMPIONNAT ILE DE FRANCE EXTERIEUR

Il aura lieu le jeudi 31 mai 2019.

Performances homologuées par un juge-arbitre fédéral

Pas de championnat de France dans cette formule

Les concours sont organisés pour les **arcs classiques** et les **arcs à poulies**.

4.3.1 RÈGLEMENT :

- Règles FFTA
- Distances :
 - o 70 m (homologation FITA)
 - o 50 m (homologation FITA)
 - o 30 m (réservé aux débutants)
- 2 fois 6 volées de 6 flèches - blasons de 122.
- Catégories : Arcs classiques, arcs à poulie
- Classement H & F

Attention :

- Licence FF Sport U et/ou FFTA 2018/2019 obligatoire*
- Tenue de sport obligatoire

4.3.2 RÉCOMPENSES :

Au premier de chaque catégorie Dame et Homme sur chaque distance et chaque arc.

Le titre de champion(ne) d'Ile-de-France sera décerné uniquement pour la distance 70 m pour la catégorie arcs classiques et 50 m pour la catégorie arc à poulies.

*Seuls les licenciés FFSU concourent pour le titre de Champion d'Ile-de-France et la qualification au CFU.

La Directrice Régionale du Sport U
Valérie TERRIEN-CONQUES